

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT
DE BEZIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN

SEANCE DU 28 JANVIER 2026

Objet :

Avenant n°1
Promesse de bail emphytéotique
Sté Eléments
PV Clotinières

N° : D - 2026 - 01 - 28 - 09

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, René COUSIN, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Ludvine ALBERT.

Procurations : M. Laurent FUSTER à M. Yann RAMIREZ, M. Didier MONTIER à M. Claude VIDAL

Absents : Mme et MM. Marie CHOLLET, Jean-Philippe GARCIA, Julien PUJOL, Julien RIBES et Olivier MONROS.

Secrétaire de séance : Mme Françoise CRASSOUS.

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire présente la proposition d'avenant n°1 à la Promesse de bail emphytéotique signée avec la Société Eléments pour le Parc Photovoltaïque Clotinières.

Les modifications ou précisions suivantes sont abordées dans l'avenant proposé :

- La présence d'une clause permettant de commencer le débroussaillage avant signature du bail en cas de nécessité pour des raisons de calendrier écologique.
- La présence de clauses dites de step-in et de renonciation au privilège légal du bailleur.
- La substitution de la société SOLEIL DES CLOTINIÈRES à la société ELEMENTS.

Et demande au conseil de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,
A l'unanimité des présents + 2 procurations,

APPROUVE les termes de l'avenant n°1 à la Promesse de bail emphytéotique signée avec la Société Eléments pour le Parc Photovoltaïque Clotinières, tel qu'annexé.

AUTORISE Monsieur le Maire à le signer.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 30/01/2026

Reçu en préfecture le 30/01/2026

Publié le

- 3 FEV. 2026

ID : 034-213401359-20260128-D_2026_01_28_09-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 30 JAN 2026
Et publication ou notification
Du - 3 FEV. 2026
Le Maire :



La Secrétaire,

Françoise CRASSOUS



Le Maire,

Jean-François GUIBBERT